Grec

Série Lettres et Arts – spécialité Lettres Classiques

Écrit

Cette année 108 candidats ont composé pour l'épreuve de version grecque : les résultats étaient nettement plus encourageants que les années antérieures et le jury a eu la satisfaction de lire un assez grand nombre de traductions plus qu'honorables ; le sujet n'était pourtant nullement plus facile que les précédents, mais les candidats ont peut-être été moins désemparés par l'auteur, cette fois très « classique ». En effet, le texte retenu pour la version était l'ouverture du *Contre Ergoclès* de Lysias. La place de l'extrait dans le discours ne nécessitait aucune connaissance particulière pour sa compréhension et le titre (si on le lisait) donnait toutes les informations utiles à la lecture de l'extrait.

Le jury tient à rappeler que la version grecque est avant tout un exercice de français : les inventions barbares en matière de morphologie (formes improbables du verbe « acquérir »), les fautes de syntaxe (par exemple pour la construction de l'expression « il ne serait pas étonnant », accord sujet-verbe, accord du participe passé), les fautes d'accord, les fautes d'orthographe les plus élémentaires (« parmi », « mourant », « Corinthe » donné dans le titre...) sont totalement inadmissibles et lourdement sanctionnées. Le jury s'estime en droit d'attendre des candidats au concours qu'ils puissent rédiger une vingtaine de lignes de français sans faute. Or, même de bonnes copies ne sont pas exemptes de tels manquements à la correction de la langue française. Il faut y remédier en priorité.

Le texte de Lysias proposait plusieurs problèmes syntaxiques récurrents comme le participe substantivé (τὰ κατηγορημένα, τοῖς κλέπουσι καὶ τοῖς δωροδοκοῦσιν, τοὺς τῶν ὑμετέρων ἐπιθυμοῦντας), l'usage des possessifs, les corrélatifs οὕτως... ὤστε, ou encore la parataxe μὲν... δὲ... qui a été surtout malmenée dans la dernière phrase. D'autres difficultés étaient plus circonscrites comme le génitif absolu (καὶ τῶν οἴκων... οὐσῶν), l'usage du potentiel (δεινὸν ἂν εἴη) ou de l'éventuel (ὅταν ὁρᾶτε). Le texte servant de contexte, on pouvait escompter qu'une bonne compréhension du tour en un passage du texte pourrait favoriser sa lecture en un autre lieu : un peu curieusement, cela n'a pas toujours été le cas, comme si la syntaxe devait changer ses règles d'une phrase à l'autre.

Dans la première phrase, outre les problèmes déjà signalés, il fallait être attentif à la syntaxe des adjectifs (πολλὰ καὶ δεινά), et ensuite construire correctement le tour personnel οὐκ ἄν μοι δοκεῖ δύνασθαι Ἐργοκλῆς, en comprenant que la négation ne pouvait porter que sur δοκεῖ et la particule ἄν que sur l'infinitif. Le dictionnaire indiquait bien que ἑνὸς ἑκάστου était l'équivalent du simple ἑκάστου et il était inutile de sur-traduire ce pronom ; dans le second génitif τῶν πεπραγμένων αὐτῷ se posait à nouveau la question du participe substantivé, et le datif était ici régulièrement le complément d'agent du participe parfait passif ; ce groupe devait se rattacher dans la suite logique des idées et des mots du texte à ἑκάστου. Le participe ἀποθανών a souvent posé problème à des candidats qui ne l'ont pas correctement identifié comme un nominatif apposé au sujet, et n'ont pas reconnu dans cette apposition une valeur hypothétique ou concessive (« s'il mourait », « même s'il mourait »). L'expression courante δοῦναι δίκην, bien signalée par le dictionnaire, n'a pas toujours été comprise au sens passif de « être puni » ; l'adjectif ἀξίαν se rapportait bien sûr à δίκην et se construisait lui-même avec le datif (τῷ ὑμετέρῳ πλήθει, « votre peuple »).

Dans la deuxième phrase, l'ignorance du sens de la construction de φαίνομαι + participe (« il est clair que je... »), confondue avec la construction du même verbe avec l'infinitif (« il semble que je... »), a conduit souvent à des contre-sens ; il convenait ici de reconnaître les différents participes parfaits des verbes προδίδωμι, ἀδικέω et γίγνομαι. La déclinaison de πόλις est encore mal maîtrisée et certains ont cru reconnaître dans πόλεις une forme de πολύς! Le tour assez courant ἐκ πένητος, non explicite dans le dictionnaire, a souvent été mal compris : il fallait entendre qu'Ergoclès « de pauvre qu'il était » s'était enrichi en se servant sur les biens mêmes des Athéniens.

Dans la troisième phrase, interrogative, on avait une forme d'élargissement du cas d'Ergoclès à ses pareils, dans un raisonnement à l'éventuel futur (il n'y avait pas de répétition ici dans le tour ὅταν ὁρᾶτε; ce verbe de perception se construisait ensuite régulièrement avec deux participiales) qui établissait une contradiction, par le biais de la parataxe, entre le délabrement de la flotte et l'enrichissement de ses commandants (τὰς μὲν ναῆς... καταλυομένας καὶ .. γιγνομένας / τούτους δὲ... κεκτημένους). Dans la seconde participiale, les deux participes ἐκπλεύσαντας et κεκτημένους qui n'étaient pas au même temps et n'étaient pas coordonnés, ne pouvaient être mis sur le même plan; le participe aoriste ἐκπλεύσαντας marquait une antériorité par rapport à l'enrichissement constaté ensuite (πένητας καὶ ἀπόρους, en apposition, s'opposait clairement au COD πλείστην οὐσίαν). Le superlatif relatif πλείστην et son complément au génitif partitif ont posé de gros problèmes à bien des candidats, en dépit de leur apparente simplicité.

La quatrième phrase, plus courte et plus simple, devait permettre aux candidats de reprendre pied en cas de difficulté. Encore fallait-il lire correctement le possessif initial et ne pas prendre τοιοῦτος pour οὖτος.

La dernière phrase, pour être un peu longue, n'offrait pas de difficulté importante. Après la brève principale au potentiel (« il serait étrange que...»), on avait à nouveau une parataxe opposant le présent (νῦν μὲν) à la situation antérieure (ἐν δὲ τῷ τέως χρόνῳ). Dans la première proposition, on retrouvait l'expression συγγνώμην ἔχω, cette fois au potentiel, accompagnée d'un participe passif (avec son complément d'agent au datif ταῖς εἰσφοραίς) apposé au sujet, à valeur concessive (πιεζόμενοι), et souligné par le pronom d'insistance αύτοί; dans la seconde proposition, après un long génitif absolu double, le verbe principal ἐκολάζετε était l'indicatif imparfait, et régissait deux compléments, l'un au

datif pour le moyen ($\theta \alpha v \acute{\alpha} \tau \varphi$), l'autre à l'accusatif pour le COD : ce dernier était un nouveau participe substantivé qu'il fallait analyser brièvement pour bien le comprendre (« ceux qui désiraient vos biens »).

Le texte ne présentait pas de difficulté insurmontable ; il reprenait des points de syntaxe essentiels et courants ; il fallait garder son sang-froid, analyser chaque groupe avec rigueur après en avoir correctement identifié les termes. La bonne réussite globale des candidats montre que ce devait être possible.

Épreuve orale

Série Lettres et Arts – spécialité Lettres Classiques

En Lettres Classiques, seuls 4 candidats ont été admissibles en 2013, mais ils ont tous été déclarés admis. Le jury a été extrêmement satisfait de leurs prestations, toutes de très bonne qualité. Ils sont passés sur deux textes d'Eschyle (vers 442-471 et 705-735) et deux textes d'Aristote (XVI, 2-7 et XVIII, 1-4) et l'on ne peut pas dire qu'un auteur ait été plus favorable aux candidats que l'autre, même si le commentaire littéraire sur le texte d'Aristote était peut-être un peu moins évident que pour Eschyle.

Les candidats avaient manifestement travaillé avec sérieux les œuvres au programme et ont montré tant par leur traduction que par leur commentaire qu'ils connaissaient bien le texte proposé. Les textes ont été situés avec suffisamment de précision dans l'œuvre, même si l'on peut regretter que la notion d'épisode pour la tragédie ne soit pas maniée avec facilité.

Le jury ne peut que se réjouir d'avoir entendu de bonnes traductions proposées par les candidats, présentées de manière claire et énergique ; les candidats ont su élucider, de façon générale, les problèmes de construction ou d'interprétation qui se posaient ; la plupart des erreurs, commises parfois dans la précipitation de la préparation, ont été corrigées lors de l'entretien avec le jury. Il convient d'être toujours très attentif aux temps des verbes (valeurs de l'imparfait, de l'aoriste...), notamment dans le récit.

Les commentaires proposés par les candidats ont été également de très bonne, voire d'excellente tenue, sans être artificiellement plaqués au texte et manifestant une réelle sensibilité aux faits littéraires ainsi qu'aux réalités historiques dans le cas d'Aristote. Les candidats ont su parfois avec un grand bonheur se faire confiance pour proposer une lecture vraiment personnelle de l'extrait proposé, en portant une réelle attention aux faits stylistiques les plus pertinents, ainsi qu'au sens précis des mots.

Comme en témoignent les notes attribuées (17, 18 et deux fois 19), les candidats étaient bien préparés et les impératifs de l'épreuve ont été compris.

Toutes séries - Traduction et commentaire d'un texte grec

Neuf admissibles ont choisi l'épreuve de grec cette année : trois d'entre eux passaient le concours dans la série Lettres et Arts, quatre en Sciences humaines et deux en Langues vivantes ; cinq d'entre eux ont été reçus (deux en Lettres et Arts, deux en Sciences humaines, et une en Langues vivantes). Les notes se sont échelonnées de 10 à 18, avec une moyenne de 13,88. Les textes tirés au sort étaient extraits de : Xénophon, *Anabase* (2.6.17-20 ; 3.1.38-40) et *Économique* (5.18-19 ; 9.14-15 ; 21.2-4), Sophocle, *Antigone* (v. 449-460), Euripide, *Électre* (v. 54-67), *Hécube* (v. 798-812) et *Hippolyte* (v. 9-22). Les explications sur Sophocle et Euripide ont en général donné lieu à d'aussi bonnes prestations que celles sur Xénophon, les candidats ne doivent donc pas redouter excessivement la poésie. Le jury a par ailleurs eu le plaisir de constater que le niveau général des candidats non-spécialistes était tout à fait satisfaisant.

La lecture des textes a le plus souvent été assez fluide et aisée. Il est important de s'entraîner tout au long de l'année à lire du grec à voix haute et de ne pas lire trop vite le jour de l'épreuve.

En ce qui concerne la traduction, malgré un ensemble correct, le jury a toutefois relevé un certain nombre d'erreurs portant sur la construction syntaxique des phrases grecques. Les différents emplois du participe en particulier (apposé, complétif, substantivé) ne sont pas toujours distingués, ce qui occasionne inévitablement des contre-sens. Il est également important de prêter attention aux temps non seulement des verbes conjugués, mais aussi des infinitifs et participes complétifs (σθένειν τοσοῦτον ἀόμην, *Antigone* 453, traduit par « auraient une telle force » ; θανουμένη γὰρ

εξήδη, Antigone 460, traduit par « que je me condamnais à mort », avec en outre un faux sens sur le verbe). Il convient de ne pas négliger les prépositions : èv et le datif n'est pas l'équivalent d'un datif seul (èv ἀνθρώποισιν, Antigone 452, traduit par « aux hommes »). Certaines particularités de construction des verbes grecs sont ignorées : ainsi, la transitivité des verbes de mouvement, qui se construisent avec l'accusatif du chemin (ou de la traversée : περᾶν ἡνερινοὺς πλοῦς, Économique 21.3). Par ailleurs, une certaine confusion règne dans l'identification des conjonctions ὡς / ὥστε / ὥσπερ, souvent confondues (ὥστε οὕτω γ' ἐχόντων, Anabase 3.1.38-40 traduit « comme ils sont ainsi ») et dont certains emplois sont mal maîtrisés : ὡς + superlatif (ὡς τάχιστα, Anabase 3.1.38), ὡς adverbe interrogatif (ὡς ἀθύμως μὲν ἦλθον, Anabase 3.1.40 : avec quel découragement ils allèrent...), corrélation de ὥστε avec un démonstratif (τοιαῦτα λέγειν καὶ πόνειν ὥστε, Économique 21.3, traduit par « dire et faire de telles choses de sorte que... »). Enfin les conjonctions de coordination sont essentielles pour comprendre la construction des différents membres de phrase : le καὶ de καὶ μὴ δίκην δώσουσιν (Hécube 802-803) devait permettre de comprendre que le verbe dépendait encore de εἰ au vers précédent.

Il faut par ailleurs être vigilant et éviter de confondre les mots, par exemple οὖτος et τοιοῦτος (Τούτοισι traduit par « tels », *Hippolyte* 20), τροφή et τροφός (τροφέ traduit par « nourriture », *Électre* 54), ou δείκνυμι et δοκέω-ῶ (Δείξω traduit par « il me semble », *Hippolyte* 9). Attention également aux confusions entre les formes de masculin et de neutre de la deuxième déclinaison : dans *Économique* 9.15, ἕκαστον (étant sujet) ne peut être qu'un neutre, et τὸν δεόμενον qu'un masculin ; quand la morphologie ou la syntaxe ne permettent pas de trancher, il faut avoir recours au contexte : dans *Anabase* 2.19, c'est évidemment à des hommes καλοὶ κὰγαθοί (repris par le substantif στρατριῶται à la phrase suivante) que Proxène était capable de commander (et non à des « choses bonnes et honnêtes »). La morphologie doit absolument être sue pour éviter tout grave contre-sens (l'adjectif ἀγνοῦ, au vers 11 d'*Hippolyte*, a ainsi été rattaché à γιγνώσκω et traduit par « ignorant »).

On attend des candidats au concours qu'ils connaissent le sens de termes aussi courants que le verbe ἡγοῦμαι (τοὺς θεοὺς ἡγούμεθα *Hécube* 800, traduit par « nous dirigeons les dieux »), l'adverbe ἴσως (*Hécube* 798, *Anabase* 3.1.40), ou l'expression δίκην δοῦναι (*Hécube* 803 et *Antigone* 459-460)...

L'épreuve de traduction ne peut être réussie sans une solide connaissance de la morphologie et de la syntaxe grecques. Il est par ailleurs important, pour bien traduire, de conserver le plus possible l'ordre des mots du texte ainsi que celui des propositions.

Les commentaires de ces textes ont dans l'ensemble été assez satisfaisants. Nous rappelons aux candidats qu'ils ont le choix entre commentaire linéaire ou thématique, mais qu'ils doivent clairement annoncer ce choix. Il convient, si l'on choisit l'étude linéaire, d'éviter l'écueil de la paraphrase ; si l'on choisit le commentaire thématique, d'éviter de plaquer sur le texte des développements qui lui sont extérieurs. Dans tous les cas, la plus grande attention à la lettre du texte est demandée : étude du vocabulaire, de la place des mots, des temps, des personnes, des procédés narratifs ou rhétoriques, voire prise en compte éventuelle de la métrique (pour des trimètres iambiques notamment). Le jury a apprécié les efforts des candidats qui ont su caractériser les extraits de prose qui leur avaient été soumis (dialogue philosophique, discours, portrait), et faire apparaître dans leur analyse d'extraits de tragédie leur dimension scénique.

Nous souhaitons enfin attirer l'attention des candidats sur l'importance de l'entretien avec le jury. Celui-ci n'a rien d'un piège, et les candidats les plus réactifs y trouvent l'occasion de corriger des erreurs, de justifier un point de vue, d'approfondir les remarques les plus intéressantes. Il est donc indispensable de rester mobilisé, et l'esprit ouvert, jusqu'à la fin de l'épreuve.